

MUNICIPALITÉ DE PLAISANCE
SÉANCE ORDINAIRE DU 11 MAI 2020 À 13 H
PAR APPEL CONFÉRENCE – DÉCRET 2020-004
ORDRE DU JOUR



1. **Ouverture de la séance**
 2. **Adoption de l'ordre du jour**
 3. **Constatation de l'avis de convocation**
 4. **Paiement décompte #1 Nordmec - Travaux de remplacement des pompes station Fahey/Recommandation de paiement et demande d'aide financière - TECQ 2019-2023**
 5. **Remplacement de la commis-comptable**
 6. **Dossier camp de jour et Coop d'initiation à l'entrepreneuriat collectif (CIEC) été 2020 - salaires non subventionnés**
 7. **Embauche d'un étudiant à la voirie**
 8. **Période de questions par courriel à : maire@villeplaisance.com**
 9. **Levée de la séance spéciale**
-

PROCÈS-VERBAL

Séance spéciale du Conseil de la Municipalité de Plaisance, tenue le **11 mai 2020 à 13 h 13** par appel conférence numéro de décret 2020-004 et à laquelle sont présents : Madame la conseillère et Messieurs les conseillers :

Thierry Dansereau

Richard O'Reilly

Micheline Cloutier

Absences motivées : Miguel Dicaire, Raymond Ménard, Luc Galarneau

Formant quorum sous la présidence du maire, Monsieur Christian Pilon.

Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement.

Assistent également à la séance, par appel conférence : Benoit Hébert, Directeur général et secrétaire-trésorier ainsi que Anick Tourangeau, Directrice générale adjointe.

Aucune personne assiste à la séance (décret 2020-004).

Monsieur le maire, Christian Pilon souhaite la bienvenue aux membres présents.

1.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2020-05-117

Ouverture de la séance

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT les décrets subséquents qui prolongent cet état d'urgence, soit jusqu'au 6 mai 2020;

CONSIDÉRANT l'arrêté ministériel numéro 2020-029, daté du 26 avril 2020, de la ministre de la Santé et des Services sociaux, qui précise que toute séance peut se tenir à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux ;

CONSIDÉRANT que selon ce même arrêté, lorsque la loi prévoit qu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres ;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par appel conférence.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Monsieur le conseiller Thierry Dansereau

QUE la présente séance du conseil sera tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par appel conférence.

Note : Monsieur Christian Pilon, Maire, demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

2.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2020-05-118

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Monsieur le conseiller Richard O'Reilly

QUE ce conseil adopte l'ordre du jour tel que présenté.

Note : Monsieur Christian Pilon, Maire, demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

3.

CONSTATATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Le Directeur général/Secrétaire-trésorier M. Benoit Hébert constate que l'avis de convocation a été remis à tous les membres du conseil municipal, tel que requis par les dispositions du Code Municipal (art.#153,C.M.).

4.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2020-05-119

Paiement décompte #1 Nordmec - Travaux de remplacement des pompes station Fahey/Recommandation de paiement et demande d'aide financière - TECQ 2019-2023

CONSIDÉRANT les recommandations pour le paiement pour les travaux de remplacement effectuer à la station Fahey;

CONSIDÉRANT qu'il y a une retenue de 10% pour 1 an afin de s'assurer de la conformité et du bon fonctionnement des pompes;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Richard O'Reilly

QUE ce conseil autorise le versement de 126 428,45\$ (avant taxes) à la compagnie Nordmec pour les travaux effectués sur les pompes d'eau de la station Fahey.

Note : Monsieur Christian Pilon, Maire, demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

5.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2020-05-120

Remplacement de la commis-comptable

CONSIDÉRANT le départ de l'employée numéro 61 remplaçante au poste de commis à la comptabilité;

CONSIDÉRANT que le retour de l'employée numéro 52 est prévu pour le mois d'octobre et que le poste doit être comblé durant ces 5 mois;

CONSIDÉRANT que dû à la pandémie et aux coupures de subventions gouvernementales pour les camps de jour et la Coop d'initiation à l'entrepreneuriat collectif (CIEC) ces deux activités sont annulées;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Thierry Dansereau

QUE ce conseil accepte que l'employé numéro 55 soit nommé à titre de remplaçant au poste de commis-comptable avec un ajustement de sa rémunération selon la politique en vigueur tout en conservant son poste de directeur des loisirs et de la culture.

Note : Monsieur Christian Pilon, Maire, demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

6.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2020-05-121

Dossier camp de jour et Coop d'initiation à l'entrepreneuriat collectif (CIEC) été 2020 - salaires non subventionnés

CONSIDÉRANT que dû à la pandémie et aux coupures de subventions gouvernementales pour les camps de jour et la Coop d'initiation à l'entrepreneuriat collectif (CIEC);

CONSIDÉRANT que les sommes budgétées pour l'embauche d'étudiants tenaient compte des subventions salariales;

CONSIDÉRANT que les moniteurs et monitrices auraient une trop grande responsabilité afin de s'assurer de la distanciation et des mesures d'hygiène pour chacun des enfants;

CONSIDÉRANT que les infrastructures municipales ne nous permettent pas de suivre la réglementation imposée;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Richard O'Reilly

QUE ce conseil annule le camp de jour et la Coop d'initiation à l'entrepreneuriat collectif (CIEC) exceptionnellement cette année.

Note : Monsieur Christian Pilon, Maire, demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

7.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2020-05-122

Embauche d'un étudiant à la voirie

CONSIDÉRANT le besoin aux travaux publics d'avoir au moins un étudiant l'été pour effectuer divers travaux;

CONSIDÉRANT qu'au niveau des étudiants en voirie les subventions sont disponibles par les paliers gouvernementaux;

CONSIDÉRANT l'offre d'emploi parue dans le « Ouvre-moi la porte » et sur le site web et Facebook de la municipalité;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Richard O'Reilly

QUE ce conseil embauche l'employé numéro 20 domicilié au 46, chemin des Presqu'îles à Plaisance pour la période estivale.

Note : Monsieur Christian Pilon, Maire, demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

8.

Période de questions

Aucune personne assiste à la séance (décret 2020-004).

9.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2020-05-123

Levée de la séance spéciale à 13 h 26

Il est proposé par Monsieur le conseiller Richard O'Reilly

QUE la séance soit levée.

Note : Monsieur Christian Pilon, Maire, demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

SIGNATURE DES RÉSOLUTIONS PAR LE MAIRE

« Je soussigné, Christian Pilon, Maire de la Municipalité de Plaisance atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »

Et j'ai signé ce 11 mai 2020

_____(signé)_____
Christian Pilon
Maire

_____(signé)_____
Benoit Hébert
Directeur général/Secrétaire-trésorier